



Collectif des Associations Citoyennes
Non à la remise en cause des libertés associatives !

NON A LA SUPPRESSION DES EMPLOIS AIDES ET LA DESTRUCTION DU MONDE ASSOCIATIF

**Pour s'opposer à la suppression et la
précarisation généralisée du travail
associatif, la mobilisation se poursuit
et s'intensifie !**

<http://www.associations-citoyennes.net/>

collectifassocitoyennes34@gmail.com

Avec une violence inouïe, le gouvernement vient de décider la suppression de 150 000 emplois aidés dès 2017, et 110 000 supplémentaires en 2018. Compte tenu de la fragilité des associations, beaucoup déboucheront sur des licenciements, l'arrêt de certaines actions voire la fermeture de milliers de structures associatives.

Cet immense plan social a été décidé sans aucune concertation et dans une approche strictement comptable. Il témoigne d'une ignorance et d'un mépris de la société civile, qui semble pour le gouvernement se réduire aux start-up et aux entrepreneurs sociaux.



Cette décision est catastrophique pour des dizaines, et bientôt des centaines de milliers de salarié.e.s privés d'emploi, pour des milliers de collectivités incapables d'assurer la continuité du service public, pour la survie de milliers d'associations et pour les populations aidées.

Les associations ne se définissent pas seulement par un « modèle économique », mais aussi et surtout par un modèle social, démocratique, humain fait d'émancipation, d'égalité, de coopération, de générosité.

C'est pourquoi les organisations et les citoyens signataires demandent :

- ✓ **un moratoire sur la suppression des emplois aidés en 2017-2018**, avec le rétablissement de tous les contrats aidés sur la base des critères de début 2017, sans se limiter à des aménagements à la marge selon les protestations ;
- ✓ **une étude d'impact** sérieuse et contradictoire de l'évolution des financements publics aux associations, de leurs effets sur la vie citoyenne et les territoires, sur les actions réalisées par les associations et sur les conditions d'emploi dégradées des salarié.es associatifs ;
- ✓ **la mise en place dès le budget 2018 d'une ligne budgétaire dotée de 800 millions d'euros** supplémentaire et son attribution déconcentrée **aux associations contribuant à l'intérêt général qui en ont le plus besoin ;**
- ✓ **l'ouverture d'une négociation sur l'emploi associatif**, afin que les associations puissent, rémunérer correctement leurs salarié.es à travers des CDI.

Ils appellent tous les citoyens et toutes les associations à :

- ☞ **Alerter leurs parlementaires, qui vont débattre en novembre du budget 2018**, en leur écrivant et les rencontrant si possible, avec des collectivités locales qui partagent les mêmes préoccupations :
<https://www.powerfoule.org/campaigns/emploi/emplois-aidés/les-associations-au-service-de-tous-défendons-les-contrats-aidés>
- ☞ **continuer d'agir pour ne pas se taire et ne pas se laisser faire !**

Prochaine réunion du collectif des associations citoyennes 34

Lundi 20 novembre à 19h30 à la Cimade

(28 rue du Faubourg Boutonnet à Montpellier – arrêt tram Albert 1^{er})